



ENQUETE PUBLIQUE

P.L.U.

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Monsieur Patrick BENEZECH, Maire de la Commune de MUS (Gard), certifie que l’avis d’enquête publique relatif au projet de modification n°2 du Plan Local d’Urbanisme (PLU), est affiché depuis le :

- en mairie et sur les différents panneaux d’affichage de la commune de Mus (cf Plan Joint),
- sur le site internet de la Mairie de Mus
- posté sur l’application info-flash
- sur Facebook de la mairie

Liste des panneaux d’affichage d’avis d’enquête publique :

- Panneau d’affichage officiel - Mairie
- Panneau Ecole – rue du Temple
- Rue de la Montée Rouge – entrée du Village
- Rue de la Grand Terre
- Sentier des Combes
- OAP 1 – secteur Les Airettes ER n°5
- OAP2 – secteur Las Combes
- Impasse du verger / chemin du Muscat ER n°18 et n° 19
- Rue de l’Ancienne Tuilerie ER n° 17
- Route d’Aigues-Vives – entrée du village
- Rue du pont neuf – entrée du village
- Avenue du Puits Vieux – entrée du village

L’avis d’enquête publique restera affiché sur les différents sites précités du 29 janvier au 12 mars 2024 inclus, date de la fin de l’enquête publique.

Fait et délivré pour valoir ce que de droit.

MUS, le 26 janvier 2024

Monsieur le Maire,



Patrick BENEZECH

